

ANNEXE N°1 : CONSTITUTION DU DOSSIER – AIDE METHODOLOGIQUE

N° de page	Intitulé	A faire
Page 2	1.7 « Identification de la personne chargée du présent dossier de subvention »	Veillez à préciser des coordonnées (dont e-mail et numéro de téléphone) qui nous permettront de vous contacter très rapidement en cas de nécessité.
Page 3	5. Budget prévisionnel de l'association	C'est bien le budget prévisionnel de l'association qui doit être renseigné. Le budget prévisionnel de l'action est à compléter dans la partie 6 du dossier.
Page 4	6. Projet objet de la demande « Objectifs de l'action » « A quels besoins cela répond-il ? » « Description de l'action » « Public bénéficiaire »	Vous veillerez à établir un lien entre les objectifs et les besoins (résultats d'un diagnostic partagé) auxquels répond le projet, dans le cadre des priorités précitées. Veuillez fournir une brève description de votre projet (10 à 15 lignes). Concernant le public bénéficiaire , et outre le nombre et l'âge des participants, vous préciserez le nombre de filles et de garçons impliqués dans l'action. Vous veillerez aussi à montrer comment vous mettez en œuvre la notion de mixité sociale, intergénérationnelle...
Page 5	6. Projet objet de la demande (suite) « Moyens mis en œuvre »	Concernant les moyens mis en œuvre , vous détaillerez le contenu du projet et la méthodologie, en insistant sur la description de la démarche pédagogique mais aussi sur la dimension partenariale du projet (liste des partenaires, détail de leur implication dans le projet...)
Page 5	6. Projet objet de la demande « Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus »	Vous devrez aussi établir un lien entre les objectifs développés et les méthodes et indicateurs d'évaluation choisis. Les méthodes et indicateurs choisis doivent permettre de répondre à la question suivante : « Est-ce que les objectifs fixés initialement sont atteints ? »
Notice n° 51781#02	Pièces à joindre au dossier de demande de subvention	
CERFA 15059*01	Compte rendu financier de subvention	Aucune subvention ne sera attribuée sans retour des bilans d'action reconduite.
Documents complémentaires	Sur papier libre	N'hésitez pas à joindre au dossier tous les documents additionnels qui vous semblent pertinents pour permettre la bonne instruction du dossier.

Pour recevoir la subvention, vous devez par ailleurs disposer d'un **numéro SIRET**. Si vous n'en possédez pas, vous trouverez toutes les conditions d'obtention de ce numéro sur le site Internet : www.insee.fr (rubrique « le répertoire SIRENE » en bas à droite de la page d'accueil.)